

Évaluation du sous-dénombrement de la population lors du recensement de la population et du logement du Canada de 1976

J.-F. Gosselin and G. J. Brackstone

Volume 7, Number 3, décembre 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600775ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600775ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gosselin, J.-F. & Brackstone, G. J. (1978). Évaluation du sous-dénombrement de la population lors du recensement de la population et du logement du Canada de 1976. *Cahiers québécois de démographie*, 7(3), 175–193.
<https://doi.org/10.7202/600775ar>

Article abstract

La contre-vérification des dossiers constitue l'une des principales études de la qualité des données produites lors du recensement de la population et du logement du Canada de 1976. Elle vise à analyser le sous-dénombrement de la population lors du recensement et ses effets sur les chiffres de la population pour le Canada, les provinces et certains sous-groupes importants. La méthode consiste à choisir un échantillon de personnes à partir de sources indépendantes du recensement de 1976, à établir l'adresse de chacune au moment du recensement et à vérifier dans les documents du recensement si elles ont ou non été recensées. Le présent document décrit d'une manière générale la méthodologie de la contre-vérification des dossiers de 1976 et donne les principaux résultats obtenus.

**ÉVALUATION DU SOUS-DÉNOMBREMENT
DE LA POPULATION
LORS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION
ET DU LOGEMENT DU CANADA DE 1976**

J.-F. Gosselin et G. J. Brackstone *

RESUME

La contre-vérification des dossiers constitue l'une des principales études de la qualité des données produites lors du recensement de la population et du logement du Canada de 1976. Elle vise à analyser le sous-dénombrement de la population lors du recensement et ses effets sur les chiffres de la population pour le Canada, les provinces et certains sous-groupes importants. La méthode consiste à choisir un échantillon de personnes à partir de sources indépendantes du recensement de 1976, à établir l'adresse de chacune au moment du recensement et à vérifier dans les documents du recensement si elles ont ou non été recensées. Le présent document décrit d'une manière générale la méthodologie de la contre-vérification des dossiers de 1976 et donne les principaux résultats obtenus.

Introduction

Le recensement de la population et du logement du Canada de 1976 visait principalement à dénombrer la population dans chaque région géographique afin de produire des données de référence

* Statistique Canada.

exactes qui, par exemple, serviront à la planification. Les données du recensement, à l'instar de toutes les données d'enquête, peuvent être entachées d'erreurs. Ainsi, les erreurs d'omission (c'est-à-dire l'oubli de recenser une personne, un ménage ou un logement) sont généralement considérées comme l'une des plus importantes sources d'erreurs. La contre-vérification des dossiers (CVD) avait pour objet de mesurer l'exhaustivité du dénombrement de la population et les effets du sous-dénombrement sur la fiabilité des résultats du recensement.

Le sous-dénombrement se traduit surtout, cela va de soi, par l'introduction d'un biais vers le bas dans les données du recensement relatives à la population. De plus, il risque de fausser les distributions de la population selon certaines variables lorsque les personnes non-recensées ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les personnes recensées. Le surdénombrement, erreur complémentaire consistant à introduire un biais vers le haut, est important lui aussi, quoique probablement moins que le sous-dénombrement.

La contre-vérification des dossiers produit non seulement des estimations des taux de sous-dénombrement, mais également des données sur les genres de personnes ou de ménages que l'on a tendance à oublier de recenser, et parfois des indications sur les circonstances qui entourent leurs omissions. Ces renseignements sont précieux, car ils peuvent nous aider à déterminer les sources d'erreur et les points qui pourraient faire l'objet d'améliorations lors des prochains recensements.

Voici donc, en résumé, les objectifs de la contre-vérification des dossiers de 1976:

- 1) étudier les effets du sous-dénombrement de la population et des ménages lors du recensement de 1976 et produire des estimations

- pour les provinces et certains sous-groupes importants;
- 2) étudier les caractéristiques des personnes et des ménages non-recensés en 1976 en vue de connaître les causes possibles des erreurs commises.

Le plan de sondage et la méthodologie de la contre-vérification des dossiers ont été conçus en fonction de ces objectifs. Des estimations sur l'émigration intercensitaire ont été produites à titre secondaire.

Le présent document vise à exposer la méthodologie de la contre-vérification des dossiers de 1976 et à présenter certains résultats. La section 1 renferme des données de base sur le recensement de la population et du logement du Canada. La section 2 porte sur la construction des bases et la sélection de l'échantillon, tandis que la section 3 traite des principales opérations de la contre-vérification. Enfin, la section 4 présente certains résultats obtenus.

1. GENERALITES

1.1 *Source et contrôle des erreurs de couverture*

Les erreurs de couverture sont ordinairement introduites pendant la collecte des données du recensement. Par exemple, l'agent recenseur peut carrément omettre un logement occupé ou le classer à tort parmi les logements vacants ou encore, oublier une personne dans un ménage recensé.

Ces risques d'erreur ont été identifiés lors de l'élaboration du recensement de 1976, et certaines mesures de contrôle ont été prises afin de la réduire au minimum. Ainsi, on a formulé des instructions spéciales à l'intention

des répondants et des agents recenseurs, on a lancé des campagnes publicitaires, on a inséré dans le questionnaire du recensement des questions spéciales relatives au nombre de personnes qui devaient être recensées, on a effectué une vérification postale visant à assurer que toutes les adresses inscrites sur le registre de la poste avaient été recensées et, en dernier lieu, on a mené une opération spéciale destinée à dénombrer les résidents temporaires en tenant compte dans les résultats définitifs des résidents qui n'avaient pas été recensés à leur domicile. Toutes ces mesures ont permis de réduire les erreurs de couverture, sans toutefois les éliminer complètement, d'où la nécessité d'évaluer leur importance.

1.2 *Mesure du sous-dénombrement*

Il existe un certain nombre de méthodes reconnues pour mesurer le sous-dénombrement de la population. La plupart d'entre elles sont des variantes de trois méthodes fondamentales dont voici la description.

a) *Nouveau dénombrement*

Cette opération, qui consiste à recenser de nouveau toutes les personnes et tous les ménages qui font partie d'un échantillon aléatoire d'unités géographiques, est généralement effectuée par des agents recenseurs expérimentés qui veillent à obtenir une liste complète et exacte. C'est une opération coûteuse qui risque de se solder par l'omission des mêmes personnes ou des mêmes ménages, vu qu'elle est fondée sur des techniques de dénombrement semblables à celles du recensement initial. Aussi le taux de sous-dénombrement s'en trouve-t-il sous-évalué.

b) *Macro-comparaisons avec les estimations démographiques tirées d'autres sources*

Cette méthode consiste à comparer les chiffres de population pour 1976 avec des estimations démographiques provenant de sources indépendantes. On attribue normalement la différence à l'erreur de couverture nette. En général, les estimations démographiques proviennent du recensement précédent et des statistiques de la natalité, de l'immigration, de l'émigration et de la mortalité.

Cette méthode est peu coûteuse et rapide. Sa fiabilité dépend toutefois de l'existence et de l'exactitude des données qui servent au calcul des estimations. Il arrive souvent, par exemple qu'on ne tienne pas systématiquement de dossiers sur l'émigration, de sorte que les estimations du volume de l'émigration font défaut ou, au mieux, ne sont pas très exactes. De plus, les chiffres de base peuvent être faussés par le sous-dénombrement. Ainsi, à moins que les totaux du recensement précédent n'aient été rectifiés pour tenir compte des erreurs de couverture, nous ne pouvons guère qu'estimer la différence entre l'exhaustivité d'un recensement donné par rapport à celle du recensement précédent. Enfin, cette méthode ne peut être appliquée qu'aux sous-groupes pour lesquels il existe des estimations sur la natalité, l'immigration, l'émigration et la mortalité.

c) *Contre-vérification des dossiers*

Cette méthode consiste à construire, à partir des dossiers du recensement précédent, du registre des naissances et de

celui de l'immigration, une base englobant toutes les personnes qui auraient dues être recensées lors du recensement de 1976. Un échantillon aléatoire est choisi à partir de chacune de ces sources, et chaque personne choisie fait l'objet d'un dépistage visant à établir son adresse au moment du recensement de 1976. On vérifie ensuite les documents du recensement afin de déterminer si la personne choisie a ou non été recensée en 1976.

Cette méthode présente aussi des inconvénients:

- (i) elle est coûteuse;
- (ii) les personnes non-recensées lors du recensement précédent ne font pas partie de la base;
- (iii) il y aura toujours un noyau de personnes choisies dont on ne pourra déterminer l'adresse au moment du recensement de 1976.

Le deuxième inconvénient inhérent à cette méthode a été éliminé (voir section 2.1).

En comparant les méthodes, nous constatons que la seconde est assez limitée et qu'elle ne permet pas de déceler directement les causes possibles du sous-dénombrement. Quant à la troisième, elle est préférable à la première à condition que l'on puisse, à un coût raisonnable, dépister une très forte proportion des personnes faisant partie de l'échantillon initial, afin de déterminer leur adresse au moment du recensement de 1976.

1.3 Historique de la contre-vérification des dossiers

La méthode de la contre-vérification des dossiers

a été appliquée pour la première fois au Canada dans le cadre du recensement de 1961. Il s'agissait alors d'une vérification à caractère expérimental portant sur un très petit échantillon choisi seulement à partir des dossiers du recensement de 1956. En 1966, la vérification a porté sur un échantillon plus vaste comprenant les naissances et les arrivées d'immigrants depuis 1961 ainsi que sur un échantillon des personnes non-recensées lors du recensement de 1961 résultant d'une évaluation de ce recensement.

L'échantillon se composait au total de 26 100 personnes environ.

Les méthodes de contre-vérification des dossiers de 1971 et de 1976 ressemblent beaucoup à celle de 1966, mais le plan de sondage et la méthodologie ont été améliorés. La principale innovation de la contre-vérification des dossiers de 1976 a été de permettre l'estimation du sous-dénombrement à l'échelle provinciale grâce à l'augmentation de la taille de l'échantillon et à une nouvelle répartition des unités.

On peut trouver une description détaillée des méthodes utilisées en 1966, 1971 et 1976 en (1), (2) et (3).

-
- (1) Muirhead, R.C., Programme d'évaluation du recensement de 1966, Contre-vérification des documents, rapport technique, Service de recherche sur les enquêtes et les sondages, Bureau fédéral de la statistique, juin 1969.
 - (2) Brackstone, G.J. et Gosselin, J.-F., Projet d'évaluation du recensement de 1971, MP-1: Contre-vérification des documents de 1971, rapport d'enquête n^o CDN 71-E-23 (première partie), Secteur du recensement, Statistique Canada, octobre 1974.
 - (3) Gosselin, J.-F. et Théroux, G., Projet d'évaluation paramétrique - Recensement de 1976, Contre-vérification des dossiers: Principaux résultats concernant le sous-dénombrement de la population et des ménages lors du recensement de 1976, Méthodes d'enquêtes-recensement, Statistique Canada, janvier 1978.

2. CONSTRUCTION DES BASES ET SELECTION DE L'ECHANTILLON

2.1 Construction des bases

Dans cette étude, la population cible se composait de toutes les personnes qui auraient dû être recensées en 1976. C'est à partir de ce groupe qu'un échantillon aléatoire devait être choisi. Toutefois, comme nous ne disposions pas d'une liste exhaustive de ces personnes, il a fallu construire une base à partir de sources différentes.

Pour ce faire, trois sources principales (également désignées sous le nom de bases) ont été utilisées:

- 1) Recensement: personnes recensées à leur domicile en 1971.
- 2) Naissances: naissances entre le 1^{er} juin 1971, jour du recensement, et le 31 mai 1976, inscrites sur le registre des naissances.
- 3) Immigrants: immigrants inscrits sur le registre de l'immigration et arrivés au Canada entre le 1^{er} juin 1971 et le 31 mai 1976.

Ces trois bases englobent presque toute la population cible, quoique deux sous-groupes importants y soient exclus:

- a) les personnes non-recensées à leur domicile en 1971;
- b) les immigrants arrivés illégalement au Canada entre le 1^{er} juin 1971 et le 31 mai 1976 afin de s'y établir en permanence.

Bien entendu, nous n'avons pas de listes pour ces groupes. Nous avons toutefois pu constituer un échantillon aléatoire des personnes du groupe a) grâce aux résultats de la CVD de 1971 et l'utiliser aux fins de l'étude de 1976. Nous disposons donc d'une quatrième base:

- 4) *Personnes non-recensées*: personnes non recensées
à leur domicile en 1971.

Dans le cas du groupe b), il n'y avait pas d'échantillon aléatoire et nous n'avons pu en créer un. Par conséquent, les résultats de l'étude ne font pas état du sous-dénombrement des personnes de ce groupe.

2.2 *Taille et répartition de l'échantillon*

La CVD de 1971, qui portait sur un échantillon de 27 500 personnes, a produit des estimations du sous-dénombrement de bonne qualité à l'échelle nationale et de qualité acceptable pour des sous-groupes importants comme les régions, les groupes d'âge, et le sexe. Avant le recensement de 1976, les utilisateurs avaient manifesté de plus en plus d'intérêt pour le sous-dénombrement au niveau provincial plutôt qu'à celui des populations des grandes régions. C'est pourquoi nous avons décidé de produire des estimations à l'échelle provinciale dans l'étude de 1976.

Nous avons d'abord effectué une analyse de coûts et de variance à partir des données de la CVD de 1971 afin d'obtenir une meilleure répartition de l'échantillon entre les quatre bases. Ceci a eu pour effet d'accroître l'efficacité de l'étude. Nous avons ensuite déterminé la taille totale de l'échantillon à l'intérieur des bases de manière à produire, à un coût raisonnable, des estimations de qualité acceptable pour chaque province. Les bases du recensement et des naissances ont été stratifiées selon la province de résidence en 1971 ou la province de naissance. Cela nous a permis de contrôler dans une large mesure la taille de l'échantillon à l'échelle provinciale. Puis nous avons effectué une analyse détaillée afin de réaliser l'équilibre approprié entre les

coûts et la fiabilité des résultats à l'échelle nationale et provinciale. Nous avons ainsi fixé la taille de l'échantillon à 33 200 personnes, réparti comme suit entre les bases:

<u>Base</u>	<u>Taille de l'échantillon</u> (personnes)
Recensement	27 900
Naissances	3 300
Immigrants	1 200
Personnes non-recensées	<u>800*</u>
Ensemble des bases	33 200

Grâce à la répartition adoptée, on a produit des estimations de qualité acceptable pour chaque province et de qualité comparable à 1971 au niveau national de sorte que l'augmentation de l'échantillon a permis d'accroître le nombre de personnes choisies dans les petites provinces.

2.3 *Plan de sondage*

Pour les fins du sondage, chaque base a été construite séparément. Le plan de sondage a été déterminé surtout en fonction des listes existantes. En général, chaque base a été stratifiée, et trois échantillons superposés indépendants (ou presque) ont été choisis à l'intérieur de chaque strate. Les fractions d'échantillonnage ont été établies à la suite de l'analyse décrite à la section 2.2.

Au niveau provincial, la base du recensement a été stratifiée selon les types de région (urbain et rural) et la taille des municipalités en 1971. Vu la nécessité

* Comme nous l'avons expliqué à la section 3.1, l'échantillon des personnes non-recensées a été formé au préalable et, par conséquent, sa taille n'a pas été modifiée au moment de la répartition.

d'effectuer un échantillonnage par grappes, nous avons choisi un échantillon à deux degrés à l'intérieur de chaque strate; les secteurs de dénombrement étant choisis au premier degré et les personnes, au second.

Dans le cas des bases des naissances et des immigrants, l'échantillonnage systématique a été utilisé. Les deux bases ont d'abord été stratifiées selon l'année d'arrivée, puis celle des naissances a été stratifiée de nouveau selon la province de naissance.

Dans l'ensemble, la fraction d'échantillonnage utilisée à l'intérieur d'une strate a été uniforme, sauf dans les cas suivants:

- dans la base du recensement, la fraction d'échantillonnage à laquelle on a recouru pour les personnes âgées de 15 à 19 ans en 1971 était deux fois plus élevée que celle qui a été utilisée à l'intérieur de la strate entière;
- dans la base des immigrants, la fraction d'échantillonnage utilisée pour les immigrants arrivés au Canada en 1976 (avant le recensement) était deux fois plus élevée que la fraction utilisée pour les immigrants arrivés au cours des années précédentes.

Sachant que le sous-dénombrement serait important dans ces groupes, nous avons recouru à des fractions d'échantillonnage plus élevées afin d'accroître l'efficacité du plan de sondage.

3. OPERATIONS DE CONTRE-VERIFICATION DES DOSSIERS

Les opérations de la CVD avaient pour objet de classer chaque personne choisie (PC) dans l'une des catégories suivantes:

- (i) personne recensée lors du recensement de 1976;
- (ii) personne non-recensée lors du recensement de 1976;
- (iii) personne décédée avant le 1^{er} juin 1976;
- (iv) personne émigrée avant le 1^{er} juin 1976.

Les estimations du sous-dénombrement de la population ont été produites en fonction de cette classification.

Les opérations qui ont permis la classification définitive des personnes choisies sont désignées sous les noms de dépistage, recherche, et suivi.

3.1 *Dépistage, recherche et suivi*

Puisque les adresses obtenues au moment de la sélection de l'échantillon n'étaient généralement plus valables, il a d'abord fallu entreprendre un dépistage pour établir l'adresse de chaque PC au 1^{er} juin 1976. Cela consistait en une série d'opérations séparées effectuées selon un ordre prédéterminé (c'est-à-dire que les cas qui n'avaient pas été dépistés à une étape donnée faisaient l'objet du dépistage prévu à l'étape suivante).

Les opérations de dépistage ont été de loin les plus compliquées, les plus coûteuses et les plus fastidieuses des activités effectuées dans le cadre de cette étude. La méthodologie utilisée en 1976 a différé légèrement de celle de 1971, qui, d'ailleurs, avait donné d'assez bons résultats. Les méthodes adoptées, qui ont varié d'une base à l'autre, comportaient les opérations suivantes:

- (i) appariement effectué au bureau régional (BR) dans le cadre du dépouillement du recensement

afin de déterminer si chaque PC de l'échantillon de la base du recensement avait ou non été recensée en 1976 à son adresse (appariement au bureau régional);

- (ii) dépistage téléphonique par les bureaux régionaux;
- (iii) dépistage par courrier recommandé par le bureau central;
- (iv) recherches dans les dossiers administratifs comme les dossiers de la Commission d'assurance-chômage, le registre des allocations familiales et de sécurité de la vieillesse de santé et Bien-être social Canada et les dossiers du Revenu Canada;
- (v) dépistage intensif par téléphone et sur place (dépistage au BR).

Les personnes dépistées lors de l'appariement au BR (environ 42% des cas) n'ont pas fait l'objet d'autres recherches et ont immédiatement été classées parmi les personnes recensées.

Toutes les personnes pour lesquelles on a réussi à établir une adresse de recensement probable ont fait l'objet d'une recherche au bureau central consistant à vérifier dans les dossiers du recensement de 1976 si les PC avaient ou non été recensées à cette adresse. De plus, les personnes déclarées mortes ont fait l'objet d'une vérification dans les registres des décès. Les personnes ayant émigré n'ont cependant pu être soumises à une telle recherche et elles ont été classées dans la catégorie définitive appropriée dans le cas où les renseignements fournis provenaient de source sûre.

Les PC dont le nom ne figurait pas dans les docu-

ments du recensement ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre duquel les bureaux régionaux ont communiqué avec chacune d'elles afin de vérifier leur adresse au moment du recensement de 1976, afin d'obtenir d'autres adresses possibles et de recueillir certains renseignements au sujet des personnes non-recensées. Cette opération a été effectuée à l'occasion d'interviews téléphoniques et personnelles.

Le tableau suivant donne la répartition définitive des PC selon les catégories de base:

<u>Catégories</u>	<u>Répartition de l'échantillon non-pondéré</u> %
Recensée	88,2
Non-recensée	2,5
Déclarée morte	3,2
Ayant émigré	1,3
Non dépistée	4,8

Le tableau renferme une catégorie "non-dépistée" (moins de 5% des cas) qui regroupe les PC que nous n'avons pu dépister lors de l'opération initiale ou que nous avons dépistées sans toutefois pouvoir les rejoindre lors du suivi afin de vérifier leur adresse au moment du recensement.

3.2 *Estimations*

La production des estimations a été effectuée en deux étapes: la pondération des données et l'établissement des résultats.

La pondération a comporté deux ajustements:

- a) un ajustement du coefficient de pondération original* pour tenir compte de la non-réponse, qui a consisté à redistribuer le coefficient des personnes non-dépistées entre les personnes dépistées, à l'intérieur de certains sous-groupes de l'échantillon;
- b) un ajustement des coefficients afin d'assurer la correspondance avec les totaux connus de la base.

Les estimations du sous-dénombrement ont été produites au moyen des coefficients ajustés définitifs. Les estimations des erreurs-types ont été calculées à partir des échantillons superposés. Les estimations approximatives du sous-dénombrement des ménages ont également été obtenues de cette façon, mais il a fallu effectuer un autre ajustement des poids en utilisant la taille du ménage.

4. RESULTATS ET ANALYSE

Les données recueillies aux fins de cette étude ont servi à l'estimation des taux de sous-dénombrement de la population et des ménages pour l'ensemble du Canada, les provinces et les régions ainsi que pour des sous-groupes définis en fonction des variables telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le mode d'occupation et le genre de logement. Les résultats de base sont présentés en (3); certains d'entre eux sont reproduits ici aux tableaux 1 et 2. Voici les principales observations que l'on peut faire à leur sujet:

- a) Le sous-dénombrement de la population lors du recensement de 1976 a été estimé à 2,04%, ce qui correspond à environ

* L'inverse de la probabilité de sélection

476 500 personnes non-recensées. Les taux varient sensiblement selon la province de résidence. On observe les taux les plus bas dans les provinces de l'Atlantique, à l'exception du Nouveau-Brunswick. Les provinces des Prairies et l'Ontario ont également des taux inférieurs à la moyenne nationale, tandis que la Colombie Britannique et le Québec accusent les taux les plus élevés. L'effet du sous-dénombrement sur la répartition de la population entre les provinces est illustré par les chiffres des deux dernières colonnes du tableau 1. En chiffres absolus, c'est pour le Québec que cet effet est le plus marqué: le sous-dénombrement réduit de 0,26% la proportion de la population totale que représente la population de cette province.

- b) Les données selon le sexe montrent qu'il y a environ deux fois plus d'hommes que de femmes qui ne sont pas recensés.
- c) Le sous-dénombrement selon certains groupes d'âge suit le modèle observé dans le cadre des recensements antérieurs, c'est-à-dire qu'il est légèrement supérieur au taux moyen chez les personnes de 0 à 4 ans et diminue chez les 5 - 14 ans. Il augmente ensuite et atteint son plus haut niveau chez les 20 - 24 ans, avec un taux de plus de 5%. Puis il décroît jusqu'à un minimum de 1% chez les 55 - 64 ans. Les données selon le sexe, que nous ne présenterons pas ici, reflètent des tendances de même nature.
- d) Les données selon l'état matrimonial montrent que le sous-dénombrement est élevé chez les célibataires de 15 ans et plus et qu'il atteint son niveau le plus bas parmi les personnes mariées. La proportion des personnes non-recensées chez les divorcés est très forte. Le taux de sous-dénombrement des célibataires de sexe masculin de 15 ans et plus s'élève à presque 5%, ce qui représente presque le double

du taux correspondant chez les femmes.

- e) En comparant ces résultats avec ceux des contre-vérifications précédentes, on constate que le sous-dénombrement de la population semble avoir régressé, passant de 2,6% en 1966 à 2% en 1971. Il s'est maintenu à ce dernier niveau en 1976. Depuis 1966, il a diminué de façon continue dans les provinces de l'Atlantique, dans les Prairies et en Ontario tandis qu'il est demeuré stable, à un niveau élevé, en Colombie-Britannique. Au Québec, les taux ont varié entre 2 et 3%. En outre, les variations du sous-dénombrement selon l'âge et le sexe sont demeurées presque les mêmes lors de chacun des trois recensements.
- f) Le sous-dénombrement des ménages a été estimé à presque 2%. Les données sont présentées au tableau 2 selon la région, le mode d'occupation et le genre de construction. Le sous-dénombrement des ménages selon la région coïncide de très près avec celui de la population. Le sous-dénombrement des ménages qui louent leur logement est presque quatre fois plus important que celui des ménages qui possèdent leur logement. Enfin, il est plus élevé chez les ménages qui habitent des constructions autres que les maisons individuelles, jumelées ou en rangée.
- g) La taille moyenne des ménages non-recensés, qui est estimée à 2,1 personnes, est beaucoup moins importante que celle des ménages recensés.

Les données ci-dessus font ressortir que le sous-dénombrement n'est pas réparti uniformément dans la population: il tend à être élevé dans certains sous-groupes, comme les habitants de certaines provinces, les jeunes célibataires de sexe masculin, les ménages qui louent leur logement et les

ménages de petite taille.

Au moment où le présent document a été rédigé, l'analyse détaillée des résultats de la CVD n'était pas encore terminée. Elle portait sur les points suivants:

- tests statistiques visant à déterminer les variables liées étroitement au sous-dénombrement;
- recherche des variables qui expliquent le mieux l'inégalité de la répartition du sous-dénombrement;
- analyse des liens entre le sous-dénombrement de la population et celui des ménages;
- examen des dossiers de chaque personne et de chaque ménage non-recensés, destiné à déterminer les causes précises du sous-dénombrement.

Les résultats de cette analyse et ceux d'autres études seront insérés dans une publication spéciale du recensement de 1976 sur les erreurs de couverture, qui paraîtra à une date ultérieure.

Tableau 1: Estimation du sous-dénombrement de la population †

Catégories	Taux de sous-dénombrement de la population		Nombre de personnes non-recensées		Total de la Population d'après le recensement de 1976	Estimation ¹ du vrai total de la population ²	Distribution de la population d'après le recensement de 1976 (%)	Estimation de la vraie distribution de la population (%)
	Taux estimé (%)	Erreur type (%)	Nombre estimé ²	Erreur type				
Ensemble des provinces	2.04	0.10	476,715	23,890	22,928,155	23,404,870	100.00	100.00
Province								
Terre-Neuve	1.10*	0.39	6,200*	2,200	557,725	563,915	2.43	2.41
Ile-du-Prince-Edouard	0.38*	0.25	445*	295	118,230	118,675	0.52	0.51
Nouvelle-Ecosse	0.86*	0.34	7,215*	2,870	828,570	835,785	3.61	3.57
Nouveau-Brunswick	2.16	0.37	14,960	2,615	677,250	692,210	2.95	2.96
Québec	2.95	0.25	189,655	16,225	6,234,445	6,424,095	27.19	27.45
Ontario	1.52	0.17	127,155	14,170	8,264,465	8,391,625	36.05	35.85
Manitoba	1.07*	0.33	11,080*	3,455	1,021,510	1,032,590	4.46	4.41
Saskatchewan	1.33*	0.34	12,440*	3,175	921,320	933,760	4.02	3.99
Alberta	1.49	0.26	27,790	4,855	1,838,035	1,865,830	8.02	7.97
Colombie-Britannique	3.13	0.31	79,775	7,770	2,466,605	2,546,385	10.76	10.88
Sexe								
Masculin	2.46	0.17	287,830	19,990	11,415,370	11,703,200	49.79	50.00
Féminin	1.61	0.10	188,885	12,085	11,512,785	11,701,670	50.21	50.00
Groupe d'âges								
0-4	2.31	0.28	40,720	5,075	1,724,390	1,765,110	7.52	7.54
5-14	1.20	0.16	50,385	6,810	4,148,925	4,199,310	18.10	17.94
15-19	1.99	0.38	47,475	9,270	2,338,730	2,386,210	10.20	10.20
20-24	5.31	0.38	119,280	8,900	2,127,115	2,246,395	9.28	9.60
25-34	2.85	0.28	105,760	10,750	3,608,445	3,714,210	15.74	15.87
35-44	1.54	0.26	40,630	6,985	2,589,895	2,630,525	11.30	11.24
45-54	1.22*	0.33	30,445*	8,280	2,468,245	2,498,690	10.77	10.68
55-65	0.92*	0.20	17,810*	3,910	1,921,830	1,939,640	8.38	8.29
65 et plus	1.20	0.25	24,205	5,225	2,000,580	2,024,780	8.73	8.65
Etat matrimonial								
Célibataire	2.62	0.15	285,825	16,820	10,636,140	10,921,965	46.39	46.67
-moins de 15 ans	1.53	0.16	91,105	9,690	5,873,315	5,964,420	25.62	25.48
-15 ans et plus	3.93	0.29	194,715	14,965	4,762,820	4,957,535	20.77	21.18
Marié (et séparé)	1.20	0.12	133,485	13,110	10,947,890	11,081,370	47.75	47.35
Divorcé	9.28	1.61	30,855	5,895	301,790	332,650	1.32	1.42
Veuf	2.48*	0.59	26,555*	6,410	1,042,330	1,068,890	4.55	4.57

Tableau 2: Estimation du sous-dénombrement des ménages †

Catégories	Taux de sous-dénombrement des ménages		Nombre de ménages non-recensés		Nombre total de ménages d'après le recensement de 1976	Estimation ¹ du nombre total de ménages ²	Distribution des ménages d'après le recensement de 1976 (%)	Estimation de la vraie distribution des ménages (%)
	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé ²	Erreur-type				
Ensemble des régions	1.97	0.11	143,455	8,320	7,149,585	7,283,040	100.00	100.00
Atlantique								
Québec	1.80	0.30	10,950	1,850	598,130	609,070	8.37	8.35
Ontario	2.31	0.24	44,710	4,660	1,894,110	1,938,825	26.49	26.58
Prairies	1.52	0.25	40,585	6,810	2,634,625	2,675,210	36.85	36.68
Colombie Britannique	1.34	0.16	16,165	1,960	1,194,440	1,210,600	16.71	16.60
	3.61	0.39	31,040	3,460	828,290	859,325	11.59	11.78
Mode d'occupation								
Propriétaire	0.92	0.12	41,310	5,290	4,425,535	4,466,840	61.90	61.25
Locataire	3.61	0.24	102,145	6,985	2,724,050	2,826,190	38.10	38.75
Genre de logement								
Maison individuelle	1.15	0.11	46,335	4,400	3,982,045	4,028,375	55.70	55.24
Maison jumelée et maison double	2.04*	0.60	11,270*	3,350	539,960	551,230	7.55	7.56
Duplex	3.26	0.60	11,815	2,240	350,880	362,700	4.91	4.97
Appartement	2.96	0.29	62,735	6,290	2,058,765	2,121,500	28.80	29.09
Maison attenante à une construction non résidentielle	8.10	1.54	3,985	820	45,195	49,180	0.63	0.67
Habitation mobile et autre logement mobile	4.07*	1.22	7,320*	2,340	172,730	180,045	2.42	2.47

† Ne comprend pas le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest

* Ménages privés seulement - Ne comprend pas le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest

† L'estimation est entachée d'une très grande erreur-type

1 Les totaux de cette colonne ont la même erreur-type que le nombre estimé de ménages non-recensés correspondant

2 A cause de l'arrondissement des estimations, il peut y avoir de légères différences entre la somme des pourcentages ou des nombres et les totaux correspondants